FORUMS POUR LES CONSOMMATEURS

RÉSULTAT PRISE DE SANG THC

Par Profil supprimé Posté le 14/05/2016 à 20h17

Bonsoir, il y a une semaine j'ai du faire des analyses THC (Sang et urines) demandé par la préfecture pour pouvoir revalidé mon permis 1an après ma suspension, j'ai donc arrêté de fumer quelques temps avant et aujourd'hui après avoir reçu mes analyses je ne comprend pas si elles sont bonnes ou mauvaises, si je peux les envoyé à la préfecture ou pas, car celon moi mes taux ne dépassent pas les seuils mais est ce qu'il faut pas que tout les taux soient vraiment à 0 ? Merci de vos réponses, j'appellerais le labo lundi pour qu'ils m'expliquent mieux les résultats mais j'aimerais en attendant savoir ce que vous en pensez, merci

http://www.hostingpics.net/viewer.php?id=218385sang1.jpg

21 RÉPONSES

Moderateur - 17/05/2016 à 15h03

Bonjour,

En matière de dépistage des stupéfiants il n'y a pas de "bon" ou "mauvais" résultat. Un test de dépistage trouve ou non des traces de drogue dans votre organisme. Que cela soit "bon" ou "mauvais" n'est qu'une interprétation en fonction du contexte d'utilisation du test.

Ces résultats indiquent qu'on a retrouvé dans votre sang : 0,73 nanogramme de THC, 2,48 nanogrammes de THC-COOH et pas de 11-OH-THC car l'indication "<0,5 ng" veut sans doute dire que le seuil de détection est de 0,5 ng et que s'il y en a c'est en-dessous de ce seuil. C'est cependant une notation ambigüe.

Dans vos urines on n'a pas trouvé de traces de THC car il n'y a rien au-dessus du seuil de 0.5ng.

Le THC-COOH est un cannabinoïde non psychoactif qui a la particularité de rester plus longtemps dans l'organisme que le THC et que le 11-OH-THC. Le 11-OH-THC est un cannabinoïde d'une durée de présence très brève dans l'organisme et le fait d'en retrouver indique donc normalement une consommation très récente. Ici cela ne semble pas être le cas.

L'interprétation des résultats n'est pas aisée. En effet, on n'a pas retrouvé de cannabinoïdes dans vos urines où c'est censé rester le plus longtemps mais on en a retrouvé dans votre sang où c'est censé n'être visible que quelques heures. Vous indiquez dans votre message avoir arrêté de consommer quelques jours avant le test. Si vous n'avez pas triché au moment du test et si les informations que vous donnez sont exactes, il est possible que ce qui a été détecté soit une exposition passive au cannabis quelques heures avant le test (vous avez respiré la fumée d'autres joints sans en consommer vous-même). Il peut aussi y avoir eu une erreur de manipulation sur le test urinaire, faussant les résultats. En tout cas ces résultats semblent indiquer un reliquat de consommation et pas de consommation régulière. C'est à la commission médicale du permis de conduire de décider ce qu'il sera fait de ce résultat. Il nous est difficile de vous dire si c'est "bon" pour récupérer votre permis ou pas.

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 17/05/2016 à 15h56

Bonjour, merci pour votre réponse précise et informative, oui j'ai arrêter 2 semaines sans rien fumé du tout, pour ça que la présence d'un taux même bas dans mon sang reste assez bizarre si ça ne reste que quelques heures dans le sang comme vous le dites, et pour les urines je ne comprend pas non plus, je n'étais pas un gros fumeur, ces derniers temps j'étais à 1 joint par jour maximum et je fais pas mal de sport donc peut être que mes urines ont éliminé plus vite que mon sang ce qui parait bizarre, car je cotois quand même toujours des fumeurs, et je ne pensé pas que la simple fumer respiré puisse me faire avoir un taux détectable au test sanguin ? Sachant que je n'ai vraiment tiré aucune lattes et que je n'étais pas en présence de fumeurs le jour du test

Mais ma vrai question du coup était qu'est ce que veulent dire les seuils de dangerosité estimé a 1ng/ml pour le THC et le seuil de <50ng/ml pour leTHC- COOH sans le sang précisé dans les deux phrases écrites jute en bas ?
J'ai essayé d'appelé le labo et ils ne sont pas en mesure de me donné plus d'informations, du coup je ne sais pas si je dois refaire des analyse plus tard pour que mon taux ne dépasse pas 0.5 ou si la commission médicale acceptera ces taux si ils voient que j'ai encore des traces d'ancien fumeur dans le sang, vous avez une idée par tout hasard de quelle est le taux approximatif dans le sang de THC et THC-COOH présente après avoir fumer ?

Merci, Cordialement

Moderateur - 17/05/2016 à 17h22

Bonjour,

Pour l'instant vous ne devez refaire aucune analyse tant que la commission ne vous demande rien. Si vous avez été en présence de fumeurs de cannabis la veille du jour où vous avez fait le test alors ces résultats peuvent s'expliquer ainsi. En effet, ce que vous dites ainsi que les résultats semblent confirmer l'élimination du THC dans les urines : vous n'étiez pas un gros consommateur depuis un certain temps déjà et l'élimination du THC que vous auriez pu stocker s'est déjà faite. Par conséquent ces résultats, bien que présentant des traces de cannabis, semblent bien confirmer que vous n'êtes plus consommateur mais que vous fréquentez des consommateurs.

La citation de la Société française de toxicologie analytique est à prendre avec des pincettes même si en l'occurrence là elle joue en votre faveur puisque vous avez moins de 1 ng/ml de THC. La "dangerosité" à laquelle il est fait référence est sans doute celle par rapport à la capacité à conduire et il est signalé que cette dangerosité est le fruit d'un "consensus", c'est-à-dire d'une décision collective plus que d'une preuve scientifique. La mesure réelle de la dangerosité du cannabis sur la capacité à conduire reste à inventer.
Une concentration en THC-COOH supérieure à 50 ng/ml dans le sang signifierait que beaucoup de ce cannabinoïde a été stocké dans l'organisme et qu'il est relâché progressivement mais en fortes quantités dans le sang. Pour que beaucoup de THC-COOH soit stocké il faut bien qu'il y ait eu un apport important de cannabis à un moment donné. De là la Société française de toxicologie analytique en tire la conclusion (du moins c'est ce qu'il semble dans ce bout de phrase) que cela serait le fruit d'un "usage régulier". Cependant votre propre cas prend en partie en défaut cette affirmation : vous n'êtes pas un gros fumeur comme vous dites mais vous avez eu une consommation relativement régulière (un joint par jour) : vous étiez malgré tout un fumeur régulier mais de peu de cannabis. Au bout de deux semaines d'arrêt votre consommation n'est déjà plus détectable dans les urines. Le test n'a donc pas détecté que vous étiez un usager régulier parce qu'en même temps vous consommiez de faibles quantités et que vous êtes sans doute aussi quelqu'un qui métabolise bien le cannabis (vos activités et/ou votre physiologie l'éliminent assez rapidement).

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 21/05/2016 à 11h46

Bonjour avez vous des nouvelles pour votre situation? Car je suis comme vous sauf que moi j'ai pas passer les tests encore juste psychotechnique cordialement

---

Profil supprimé - 03/07/2016 à 20h28

Bonjours, moi j'ai fais une prise de sang et je suis détecté à
Thc:<0,5ng/ml (avec mention absence en dessous)
11 oh thc:<0,5ng/ml (avec mention absence en dessous)
Thc cooh:2,4ng/ml
Serai-je compté comme positif ou bien je passerai pour quelqu'un de passif sachant que je ne fumé pas beaucoup

---

Profil supprimé - 04/07/2016 à 16h45

Bonjour, donc suite à mes tests, je les ai envoyé à la préfecture et 2 semaines plus tard mon nouveau permis était disponible, donc mes résultats était bon pour la commission médical

Merci au modérateur d'avoir pris le temps de me répondre, bonne journée

---

Profil supprimé - 04/07/2016 à 18h29

Donc ma prise de sang serait bonne au vu de mes résultats Mika30?
Avec les résultats mis dans le poste d'avant ?
Merci de me dire svp
Merci d'avance

Profil supprimé - 04/07/2016 à 20h40

Au vu de tes résultats de prise de sang je pense que ca sera bon, tout tes taux sont en dessous des miens sauf pour le THC COOH mais je sais pas exactement à quoi ça correspond et si c'est le plus important pour la décision

---

Profil supprimé - 06/07/2016 à 18h06

Tu pourrais m'envoyé tes résultats par scan ou par photo ?

Profil supprimé - 08/07/2018 à 21h10

Bonjour Mika30 et Paps37,

je me trouve dans la même situation que vous,

mes résultats montre un taux de THC COOH de 0.72 ng/ml, penser vous que cela va poser un souci pour la commission médical ?

Pour les deux autres c'est négatif.

merci pour votre réponse.

Profil supprimé - 09/07/2018 à 10h29

Bonjour poliak

Au final je m'etais tromper dans mon post disant que les analyses étaient bonne avec un taux bas, la préfecture m'avait rendu mon permis avec ces résultats sauf que c'était que pendant 6mois parce que les taux n'etais pas complètement à 0 et j'ai du les refaires pour être à 0 et avoir mon permis définitivement

---

Profil supprimé - 21/02/2020 à 15h08

bonjour, j'ai était gros fumeur pendant près de 20 ans voir un peut plus et voilà que je fait une analyse d'urine un mois et demi après avoir arrêté de fumer je suis toujours positif !!
Et c'est écrit -
-seuil de détection : 50ng/ml si dépistage positif, une confirmation et un dosage doivent être éffectués par la technique de référence GC/MS.
cela veut dire quoi SVP ? Merci
je ne comprend pas après plus d'un mois et demi sans fumé du tout je suis toujours positif c'est dingue le temps que sa reste dans les urines...!!!!

Moderateur - 21/02/2020 à 16h32

Bonjour Jerem69,

Le cannabis est dépistable dans les urines jusqu'à plus de 2 mois après la dernière consommation lorsqu'on a été consommateur régulier. Il est donc tout à fait normal que vous soyez encore positif 1 mois et demi après.

C'est dû au fait que le THC et le THC-COOH, 2 métabolites du cannabis, se stockent dans les graisses au fur et à mesure de vos consommations et sont ensuite libérés lentement en vue de leur élimination. Ce sont ces substances qui sont recherchés par les tests d'urine.

La technique GC/MS (Gas chromatography-mass spectrometry ou, en français, chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse) est une technique d'analyse toxicologique très précise et sophistiquée qui permet de mesurer au nanogramme près la quantité de chaque métabolite présent dans votre urine, votre sang ou votre salive.

Cette technique est dite de "confirmation" car elle permet d'être sûr que le dépistage standard que vous avez utilisé en première intention ne s'est pas trompé.

Cependant cet examen de confirmation, qui revient cher, n'est utile ou nécessaire que si vous vous trouvez dans un contexte "légal". Par exemple si vous avez fait ce dépistage en vue de passer devant une commission médicale pour récupérer votre permis de conduire ou encore si ce dépistage est intervenu dans le cadre d'une procédure de contrôle à votre travail.

Si vous avez fait ce dépistage de votre propre initiative pour voir où vous en étiez il est inutile de faire une analyse : vous avez déjà toutes les informations qu'il vous faut (a savoir vous êtes positif parce que vous étiez consommateur régulier; vous serez probablement encore positif pour quelques semaines encore).

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 21/02/2020 à 21h20

Merci de votre réponse ! oui je l'ai fait dans le cas d'une suspension de permis, je m'en doutais que ça aller être long,car j'ai fumé pendant un peut plus de vingt ans et gros fumeur en plus je fumé que ça une dizaine part jours a peut-près, mais que ce soit long a ce point je ne pensais vraiment pas c'est dingue le temps que sa reste ! il n'y a aucunes solution pour que le corps élimine plus rapidement ?? lol

---

Profil supprimé - 23/02/2020 à 15h55

Ce qu'il faut savoir aussi, c'est que, comme pour le beurre qui est un produit gras (le beurre de Marrakech n'étant pas anodin), le thc se fixe dans les tissus gras du corps. Donc dans le sang, cette substance se retrouve jusqu'à 1 semaine pr les gros fumeurs, mais ça peut se retrouver ds les urines plus de 2 mois pour un gros fumeur ou juste un petit fumeur régulier. J'ai moi même voulu faire des test a titre personnel et j'en ai eu dans les urines plus d'un mois et demi (je fumais tous les jours depuis mes 16 ans et ai fait les tests a 29ans...). Je suis même sûre qu'il est possible d'en retrouver même plus tard si la personne qui fait les tests est en train de perdre du poids au moment du prélèvement...

Moderateur - 24/02/2020 à 10h13

Bonjour,

Non il n'y a pas de méthode fiable pour accélérer l'élimination des métabolites du cannabis dans votre corps. Ils sont dans vos graisses et le processus pour qu'ils en ressortent est lent et progressif.

Pour prendre une image, votre corps est comme un moteur qui a besoin d'essence et qui la brûle pour fonctionner. Mais il ne peut "brûler" qu'un peu d'essence à la fois et donc le reste de l'essence doit être stocké quelque part. Ici, l'essence ce sont les métabolites du THC et l'opération qui consiste à la "brûler" a pour but en réalité de les rendre hydrosolubles, c'est-à-dire solubles dans l'eau. Ce n'est que lorsqu'une substance est soluble dans l'eau qu'elle peut être éliminée du corps : par la sueur, l'urine et les selles. Et, comme le dit Nana59491 si c'est si long pour le cannabis c'est parce que le THC est naturellement lipophile (attiré par les graisses). Plus une substance est lipophile, moins elle est soluble dans l'eau (la graisse et l'eau ne se mélangent pas) et donc cela prend du temps et nécessite plusieurs étapes de métabolisation avant que le corps puisse transformer ces substances liposolubles en substances hydrosolubles.

@Nana : ce que des études sur le dépistage sanguin avec des techniques de détection très poussées ont montrées c'est que lorsqu'on arrive vers la fin de l'élimination, on pouvait ne pas détecter de THC un jour mais en retrouver le lendemain. Vers la fin, l'élimination est comme "irrégulière" et donc on peut avoir des résultats paradoxaux. Néanmoins, à notre connaissance, aucun lien de causalité n'a été établi avec le fait que cela serait parce qu'on perd du poids.

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 24/02/2020 à 22h03

Merci pour toutes ces précisions, j'espère que ça ne vas pas mettre trop longtemps quand-même j'ai besoin de mon permis lol
Et si un jour je décide de fumé du CBD y a t-il un risque en cas de contrôle ou analyses ?? il y a <0,2 % de THC dedans ?? je ne pense pas me remettre a fumé un jour mais bon on ne sait jamais lol
Encore merci pour vos réponse

Moderateur - 25/02/2020 à 09h36

Bonjour,

A votre service

Si vous prenez du CBD il existe effectivement un risque pour qu'un contrôle routier ou des analyses rendent un résultat positif au THC. Nous avons eu quelques témoignages dans ce sens.

Cela n'est pas encore bien expliqué mais cela peut être soit parce que les traces de THC contenues dans l'extrait de CBD sont suffisantes pour rendre positif un test, soit parce que l'une des étapes de transformation du CBD dans le corps passerait par la production de THC (ou de l'un de ses dérivés) qui serait dépistable.

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 23/01/2021 à 12h16

Bonjour je me présent je me suis fais controler il y a 4 ans et demi avec 12ng/ml de dans le sang. Je fumais depuis mes 16 ans et j étais un assez gros fumer a l époque. Mais une chose en entraînant une autre, je n ai rien accepter car je devais monter ma boîte juste à ce moment là. C'était la chance de ma vie et je l ai saisit. Maintenant quel est prospère je peu me permettre de faire tout ça. Je vais repasser au tribunal d ici 1 mois et demi en opposition au jugement pour gagner du temps. Il me reste 15 jour de retrait encore à faire. Puis attendre pour les test médical et psychologique. Donc c est a dire environ 2 mois avant de passer les tests.

Je fais 1m80 pour 60 kg. En 1 semaine je viens de perdre 4 kg pour éliminer les résidu, je vais maintenant prendre du mass gainer tout les jours histoire de reprendre 5 kg jusque là date car cela me prend 1 semaine pour perdre 4 kg mais cela me prend presque 2 mois pour les reprendre. Et que j ai un métabolisme très rapide. J avais continuer à fumer un petit peu. Peut être 15€ par semaine donc petite consommation depuis 4 mois environ. Et j aternais entre thc et CBD. Car je sentais que cela allais être le moment de mettre les choses en ordre. J ai complètement arrêter le cbd aussi depuis 2 jours pour éviter les mauvaise surprise car cela était du moonrock pur à 70%.

Lors des test prochain.

Ai je une chance pour être négatif au test que je devrais passez prochainement ? En ayant arrêter 2 mois avant quasiment ? Je fumer 10 fois moin que avant lors du contrôle. Et en sachant que j ai fais un test narco check avec palier 18 / 50 et 150 si je ne me trompe pas hier et il indiquait 150 ng à fond les ballons. Il me reste encore 20 test à faire mais je pense qu il ne serons jamais négatif. Je me suis remis à boire 1,5 litre d eau SPA (l'eau qui purifie) . Car avant je ne buvais que du Pepsi max 2 litre par jours minimum.

Merci à vous pour vos réponse car je suis un peu dans la merde même si cela fais plus de 4 ans que je suis dans la merde. Et puis au final c'est tres facile de ne pas fumer mais la vie est quand même très triste sans fumer.

Moderateur - 27/01/2021 à 14h58

Bonjour Gevenboy,

Vous devez considérer qu'il faut, pour une consommation régulière de cannabis (même si votre consommation actuelle a été moindre qu'avant), un peu plus de 2 mois pour avoir un test qui revient négatif.

Aujourd'hui les tests toxicologiques analytiques (faits en laboratoire) ont des seuils de détection inférieurs au nanogramme (loin en dessous des seuils à 20/50/150 des test immunochimiques vendus dans le commerce). De plus l'élimination des cannabinoïdes servant au dépistage est progressive. Ne vous faites pas trop d'illusions sur vos méthodes pour les éliminer plus rapidement (et faites attention à votre santé) car aucune étude n'a démontré qu'il était possible d'éliminer plus vite le cannabis. Il faut savoir que la plupart du cannabis que vous avez stocké est stockée en fait dans votre cerveau. Les méthodes pour maigrir ou la consommation d'eau n'aura pas vraiment d'influence là-dessus.

Cordialement,

le modérateur;

Marie09974 - 05/04/2024 à 20h35

Bonsoir,
J'ai du faire une analyse pour des raisons juridique, cela m'a été conseillé par mon avocate pour protéger la garde de mes enfants.

Je fume du cannabis par période, j'ai passé une période de deux semaines ou j'ai fumé beaucoup (5 joints par jour) puis occasionnellement pendant deux autres semaines puis plus du tout une semaine.
Mes analyses indiquent 0ng pour le COOH et 1,25ng pour le THC
J'ai fréquenté des fumeurs la semaine qui a précédé en effet. Mais je voudrais savoir à quoi cela correspond et si je dois refaire un test pour arriver à zéro… dans tous les cas je vais être contrainte de donner les deux tests car l'audience est déjà passée mais le labo était en retard.

je ne vois pas comment cela pourrait être un empêchement à ce que je garde mes enfants mais j'avoue que je m'inquiète car je suis accusée à tord par le père de beaucoup de choses graves et fausses, j'ai du faire toutes les drogues par suspicion du père.

Merci par avance.